



## BULLETIN MUNICIPAL n°64

### EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une nouvelle année commence, espérons qu'elle sera, pour tous, aussi bonne sinon meilleure que celle qui vient de s'écouler, faite de respect, de solidarité, d'humanisme et d'égalité des chances.

Un mot sur l'actualité qui touche tout particulièrement nos communes. Le Gouvernement a annoncé 13 milliards d'euros d'économies à réaliser par les collectivités d'ici à 2022 après une baisse des dotations de 11 milliards d'euros de 2015 à 2017 ; ajouté à cela, la suppression de nombreux contrats aidés qui impacte un grand nombre d'associations et de collectivités. Enfin, si la disparition de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers permettra, **je le souhaite vivement**, de redonner du pouvoir d'achat aux français, ce sera une perte notoire pour les communes. En effet, nous ne le savons que trop, les compensations versées par l'Etat ne couvrent jamais, dans la durée, les pertes totales des recettes constatées.

L'équipe municipale restera très attentive aux finances de notre commune mais aussi mobilisée pour poursuivre son programme et assurer un développement harmonieux de notre village. A ce titre, je tenais à remercier les services de l'Etat, de la Région et du Département avec lesquels nous avons des relations quasi permanentes. Ces administrations nous apportent une aide très précieuse pour faire avancer nos projets au quotidien.

Nous serons heureux de vous recevoir lors de la cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra le vendredi 26 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Je vous présente, au nom du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux pour 2018, que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous et vos familles.

Le Maire,  
Pascal BERTHELOT

L'équipe municipale vous souhaite  
une bonne et heureuse année 2018 !




# IL Y A CENT ANS

## La vie pendant la 1ère guerre - 4<sup>ème</sup> partie : année 1917

A l'occasion du centenaire de la grande guerre, Jean-François FARY a voulu vous faire revivre cette guerre avec les événements marquants au plan national et surtout au plan local. Nous le remercions vivement de toutes les recherches effectuées et nous espérons que les informations données vous feront découvrir notre passé. Nous continuons par l'année 1917.

---

"L'humanité est maudite si pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement"  
Jean JAURES (discours à la jeunesse- Albi 30 juillet 1903)

- Janvier 1917 : L'année débute par un des hivers les plus froids du XX<sup>ème</sup> siècle. Du 20 janvier au 15 février, une terrible vague de froid s'abat sur la France. Le thermomètre descendra jusqu'à moins 25° dans les tranchées, rajoutant encore plus de souffrances.
  - 08 janvier : Grève des Midinettes dans la haute-couture : c'est le premier mouvement social en France depuis le début de la guerre. Elles demandent l'augmentation de leur salaire de misère.
  - 31 janvier : L'Allemagne déclare la guerre sous-marine à outrance : 3000 navires alliés jaugeant 6 millions de tonnes seront coulés.
  - 03 février : Rupture des relations diplomatiques entre les USA et l'Allemagne après le torpillage du navire américain « Housatomic ».
  - 21 février au 19 mars : Entre Arras et Reims, grande retraite stratégique de l'armée allemande sur leur position puissamment fortifiée : la ligne Hindenburg. En se repliant, ils pillèrent et dévastèrent méthodiquement la région qu'ils abandonnaient : 38 000 maisons, usines, châteaux, églises, dans 264 villes et villages furent incendiés ou détruits à la dynamite. La population civile fût réquisitionnée pour travail forcé.
  - 08 au 12 mars : Première révolution russe (23-27 février du calendrier russe).
  - 15 mars : Abdication du Tsar de Russie Nicolas II.
  - 20 mars 1917: René Gauthier : 21ans Décède à l'hôpital militaire de Troyes (Aube) **Mort pour la France**  
Il est né à Clermont Ferrand le 15 mai 1896, fils de Jean et de Jeanne Chouvy.
  - 06 avril : Les USA déclarent la guerre à l'Allemagne. La guerre se mondialise.
  - 09 avril : Les Britanniques attaquent en Artois et en Picardie. Les Canadiens s'emparent de la crête de Vimy.
  - 16 avril : A 6 h du matin, en pleine tempête de neige, l'armée française lance une grande offensive en Picardie. Près d'un million d'hommes, dont 10 000 tirailleurs Sénégalais et 20 000 Russes, ont été rassemblés sur un front de 40 Km entre Soissons et Reims. Pour la première fois du côté français, des chars d'assaut sont engagés. Cette attaque massive doit faire une percée décisive dans les lignes allemandes sur « le chemin des Dames » en 1 jour ou 2. Malgré 10 jours de préparation d'artillerie (5 millions d'obus tirés) avec une météo maussade rendant les réglages d'artillerie approximatifs, les premières vagues d'assaut se heurtent à des lignes de barbelés et des nids de mitrailleuses presque intacts. Chargés d'au moins 20 kg de matériel, les hommes devront fournir des efforts surhumains pour grimper les pentes difficiles du plateau, défoncées par les obus et détrempées par la pluie, et seront massacrés par un déluge de fer et de feu des mitrailleuses et de l'artillerie allemande.
- 
- Dès les premières heures, c'est un échec, mais l'état-major maintiendra l'ordre d'attaquer. En 10 jours, les pertes françaises seront de 30 000 morts et 100 000 blessés pour un gain presque nul sur le terrain.
- 30 avril au 5 mai : Relance de l'offensive du « chemin des Dames » et des monts de Champagne. Nouvel échec.
  - 01 mai : Vague de grève en France contre l'augmentation des prix, conduite par la puissante fédération des Métaux. Des mouvements sociaux se produisent aussi en Grande-Bretagne, en Italie. Des émeutes de la faim éclatent en Allemagne, en Autriche et en Russie.
  - 04 mai : Prise du village de Craonne par les Français.

- mai - juin : Des mutineries se développent dans près des 2/3 des régiments français dans une contestation plus ou moins vive. Elles se traduisent par le refus collectif de plusieurs régiments de monter en ligne. Les hommes réclament le droit au repos et surtout aux permissions. Les lignes de front seront toujours tenues. 3427 mutins seront condamnés par des Conseils de Guerre à des peines plus ou moins lourdes, 49 seront fusillés.

- 25 juin : A Heurtebize, les poilus du 152<sup>ème</sup> RI, surnommés les Diables Rouges par les Allemands, reprennent la Caverne du Dragon.

- 26 juin : Arrivée des premiers soldats Américains à St Nazaire. L'armée Américaine ne sera vraiment opérationnelle qu'au printemps 1918.

- 04 juillet : Les Allemands lancent une puissante offensive sur le Chemin des Dames, au plateau de Californie situé au dessus de Craonne.

- début juillet : Une partie des soldats Russes basés à La Courtine (Creuse), après leurs combats au Chemin des Dames, se mutinent. Les 16 et 17 septembre des canons de 75 tirent sur le camp. Les mutins se rendent. La mutinerie aura causé officiellement une dizaine de morts.

- 02 août 1917 : **Antoine Jouet** : 18 ans - Soldat au 4<sup>ème</sup> Régiment du Génie (Grenoble) décède à l'hôpital militaire de La Tronche (Isère) **Mort pour la France.**

Il est né à Charbonnier le 25 août 1898, fils de Louis et de Marie Rabais, célibataire

- 19 juillet- 15 août : Mutineries dans la marine Allemande.

- 31 juillet au 10 novembre : Sous commandement Britannique, la bataille de Passchendaele, en Flandre se solde par un échec sanglant. Les bombardements et la pluie incessante ont transformé le champ de bataille en un immense borbier gluant où hommes et matériel s'enlisent. Pertes de l'armée britannique et des troupes du commonwealth : 250 000 hommes blessés, morts et disparus. Pertes Allemandes : 170 000 hommes.

- 14 août : La Chine entre en guerre aux cotés des Alliés.

- 20 août : les troupes Françaises reprennent le Mort-Homme et le Bois du Corbeau à Verdun.



### **La chanson de Craonne** (du nom du village de Craonne)

*Quand au bout d'huit jours le r'pos terminé*

*On va reprendre les tranchées,*

*Notre place est si utile*

*Que sans nous on prend la pile*

*Mais c'est bien fini, on en a assez*

*Personne ne veut plus marcher*

*Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot*

*On dit adieu aux civ'lots*

*Même sans tambours, même sans trompettes*

*On s'en va là-haut en baissant la tête*

*Refrain*

*Adieu la vie, adieu l'amour,*

*Adieu toutes les femmes*

*C'est bien fini, c'est pour toujours*

*De cette guerre infâme*

*C'est à Craonne sur le plateau*

*Qu'on doit laisser sa peau*

*Car nous sommes tous condamnés*

*Nous sommes les sacrifiés*

Sur l'air d'une valse à succès de l'époque, cette chanson, chantée par les Poilus, témoigne de la lassitude des soldats et d'un mouvement de contestation naissant au sein de l'armée suite aux offensives tragiques du Chemin des Dames. Elle fut interdite par l'autorité militaire.

- 19 octobre 1917: **Fernand MARANDON** : 25 ans - Caporal au 16<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (Montbrison) tué à l'ennemi à Boureuilles (Meuse) **Mort pour la France**

Cultivateur, il est né à Charbonnier le 26 août 1892, fils de Jules et de Marie Collange

- 23 au 25 octobre : Bataille et victoire française à la Malmaison. Les objectifs sont atteints dans la journée et l'offensive du Chemin des Dames cesse dès le 25 après avoir atteint le canal de l'Oise. En 6 mois, elle aura coûté, d'après les historiens, 200 000 morts et 400 000 blessés côté Français et 300 000 morts côté Allemand.

- 24 au 26 octobre : Désastre de Caporetto. L'armée Italienne recule de 140 Km sous la pression des Autrichiens et des Allemands.

- 01 novembre : Repli Allemand sur l'Ailette.

- 06 et 07 novembre : (24 et 25 octobre calendrier Russe) Russie : révolution d'octobre. Les bolcheviks prennent le pouvoir à St-Pétersbourg.

- 03 décembre : Signature d'un armistice entre la Russie et l'Allemagne.

*JF Fary.*

# INFOS MAIRIE

## Point sur les travaux

L'année 2017 aura été une année de transition dans les investissements communaux.

Ce souhait de la municipalité s'explique d'une part, par la nécessité d'achever les travaux commencés et, d'autre part, par la difficulté d'obtenir les subventions pour les nouveaux projets.

Malgré tout, quelques travaux ont été réalisés :

- changement d'une chaudière dans un logement communal :

Montant : 2 003.33 € H.T.

- remplacement d'un poteau d'incendie Avenue Jean Jaurès :

Montant : 1 831.28 € H.T.

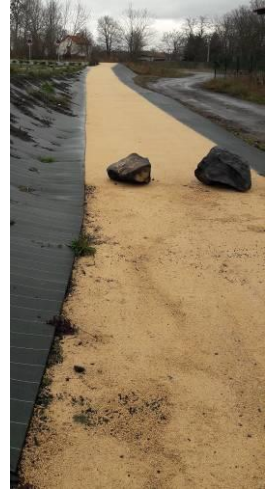
- travaux de réfection des trottoirs, Avenue de la République, dans le cadre des amendes de police : Montant : 17 182.00 € H.T.

- Achèvement du parking du carreau de la mine et du cheminement piétons

En assainissement :

- changement de la turbine d'aération à la station d'épuration: Montant : 10 510.00 € H.T.

- Prochainement, des travaux de remplacement de la tuyauterie seront effectués à la station de relevage près du D'yolet.



## PROJETS 2018

Pour 2018, 2 grands chantiers attendent les élus :

La Commune a décidé dans la continuité du parking et du nouveau lotissement de transformer "la salle des machines", située sur le carreau de la Mine en salle multifonctionnelle.

Le montant des travaux s'élève à 200 793 € H.T. Nous réaliserons dans le même secteur un parc de loisirs pour la somme de 145 780 € H.T.

Ces projets sont devenus possibles grâce aux subventions de l'Etat (DETR) de 60 238 € et 43 734 €, du Conseil Départemental (FIC) 87 465 € et du Conseil Régional (Contrat Ambition) 34 837 €.



La commission des travaux

## Défibrillateur

Rappel : un défibrillateur a été installé à la salle polyvalente. Une formation aux gestes qui sauvent a eu lieu le 28 octobre 2017 animée par les pompiers de Brassac les Mines. Il est dommage que peu de personnes se soient déplacés.

**Il est accessible à tous. pensez-y, il peut sauver des vies !**



## Agence postale communale

L'agence postale communale de Charbonnier les Mines est ouverte depuis le 11 octobre 2016.

Après avoir tenu cette agence pendant 1 an, Mylène a choisi de repartir sur sa terre natale en Haute-loire. Nous avons donc dû la remplacer. Son contrat étant un CAE (contrat aidé), l'état ne l'a pas reconduit et nous avons dû faire un contrat de 20h à Manon qui vous accueille depuis début octobre.

**Les nouveaux horaires sont : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h15 - Fermeture le mercredi**

# DES NOUVEAUTES POUR 2018 :

## Du changement dans les autorisations des droits du sol

Depuis le 1er janvier 2018, les services de l'Etat (D.D.T.) n'instruisent plus les autorisations d'urbanisme pour les communes comme Charbonnier les Mines dotées d'un document de planification. Aussi, l'Agglo pays d'Issoire a décidé la mise en place d'un service instructeur des autorisations du Droit des Sols (ADS) qui sera chargé de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la Commune jusqu'à la notification par le Maire de sa décision.

Pour les administrés, le changement sera transparent car le dépôt des autorisations du droit des sols s'effectue toujours en mairie et la décision reste de la compétence du maire.

## PACS - Changement de prénom - Carte grise

### Le PACS

Le pacte civil de solidarité appelé communément PACS s'analyse comme une forme d'union civile qui crée des droits et des obligations entre les partenaires.

La loi dite "de modernisation de la Justice du 21ème siècle" du 18 novembre 2016 a transféré, en mairie, à l'Officier d'Etat Civil l'enregistrement des PACS depuis le 1er novembre 2017.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- la convention de PACS : soit une convention personnalisée soit un formulaire type.
- la déclaration conjointe de PACS et les attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence commune.
- les actes de naissance datant de moins de trois mois pour les partenaires nés en France et six mois pour les partenaires étrangers nés à l'étranger.
- la pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) (originale + copie).

Les formulaires types sont disponibles sur le site "[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)" ou en Mairie.

Les partenaires transmettent les pièces en Mairie. L'officier d'Etat Civil vérifie celles-ci. Si le dossier est recevable, un rendez-vous est fixé en mairie (de préférence le vendredi après 17h30) en présence des futurs pacsés pour l'enregistrement du PACS.

### Le Changement de prénom

La loi de "modernisation de la Justice du 21ème siècle" du 18 novembre 2016 a conféré à l'Officier d'Etat Civil la compétence en matière de changement de prénom, de modification, d'adjonction ou de suppression d'un ou plusieurs prénoms.

La demande de changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'Officier d'Etat Civil du lieu de résidence ou de lieu de naissance. Le demandeur doit justifier d'un intérêt légitime. L'officier d'Etat Civil dispose de toute latitude pour apprécier le caractère légitime ou pas du changement de prénom. Les principaux motifs retenus sont :

- l'usage prononcé d'un prénom autre que celui figurant à l'Etat Civil.
- la volonté de favoriser l'intégration au moyen d'un prénom français.
- la suppression d'un prénom ridicule, etc.....

En cas d'opposition sur la légitimité de l'intérêt, l'officier d'Etat Civil saisit le procureur de la République.

## Certificats d'immatriculation / Permis de conduire

Depuis le 06 novembre 2017, toutes les démarches de certificats d'immatriculation (cartes grises) ou de permis de conduire se font en ligne et non plus aux guichets de la Préfecture du Puy de Dôme et de la sous-préfecture d'Issoire.

Pour cela, il vous faut être équipé d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un Smartphone, d'une connexion internet et d'un scanner ou d'un appareil photo numérique.

Vous devez créer un compte "usager" sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

<https://permisdeconduire.gouv.fr> pour les permis de conduire

et suivre les indications.

En cas de difficultés, vous pouvez vous faire aider par le médiateur du point numérique à la Sous-Préfecture d'Issoire.

## **MOBIPLUS : CHEQUE MOBILITE**

Depuis 2005, le Conseil Départemental a mis en place le dispositif Mobiplus afin de lutter contre l'isolement des personnes fragiles dans les milieux ruraux.

### Conditions d'accès :

- si vous avez 75 ans et plus, que vous ne disposez pas de véhicule personnel et que vous ne pouvez pas être transporté régulièrement par des proches.
- si vous êtes bénéficiaire du R.S.A..
- si vous avez moins de 26 ans et que vous êtes accompagné par la Mission Locale.

### A quoi sert le chéquier Mobiplus ?

- ✓ Pour les personnes de 75 ans et plus, les chèques peuvent être utilisés pour vous rendre chez le médecin, pour faire vos courses.
- ✓ Pour les autres personnes, ils peuvent être utilisés pour se rendre à un entretien d'embauche, à un stage.

### Comment se le procurer ?

Un imprimé de demande est disponible en Mairie.

Pour les bénéficiaires du RSA et les personnes suivies par la Mission Locale, il faut prendre contact auprès du référent ou de son conseiller à la Mission Locale.

### Comment l'utiliser ?

Les chèques servent à régler les taxis, partenaires de l'opération.

Si le Conseil départemental donne un avis favorable à la demande, chaque bénéficiaire recevra un carnet de chèque Mobilité contenant 25 chéquiers d'une valeur unitaire de 3 euros dans la limite de 2 chéquiers par an

## **Fermeture de la gare de Brassac les Mines**

Malgré la colère des usagers et la mobilisation des élus locaux, rien n'a fait plier la direction de la S.N.C.F. Le guichet de la gare de Brassac les Mines est fermé depuis le 15 octobre 2017.

Certes, les trains continuent de circuler et de s'arrêter mais les voyageurs doivent acheter leurs billets de train soit aux distributeurs soit sur internet et attendre, l'hiver, dans le froid.

Encore un triste exemple du recul du service public dans nos communes rurales.



## Utilisation de la salle pour les associations de la commune

A partir du 1er janvier 2018 et par délibération municipale, il a été décidé de limiter la gratuité de la salle polyvalente à chaque association de la commune à 3 week-ends dans l'année. L'utilisation de la salle pendant la semaine reste sans contraintes pour les associations qui l'utilisent.

Au-delà de 3 week-ends, les tarifs suivants seront appliqués :

Manifestations à but lucratif :

- bal : 100€
- Quine, loto, concours de belote : 50€

Manifestations à but non lucratif : 50€

Cela nous permettra de proposer cette salle plus souvent à des particuliers. Vous pouvez trouver les tarifs de cette salle sur le site internet de la commune.

## STOP aux déjections canines

### Rappel de la législation :



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour les enfants et ceci, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public communal. Sinon, il encourt une contravention de 1ère classe soit 35 €.

Mais dans nos petits villages, le dialogue reste la meilleure des solutions. Seules l'éducation des chiens et la responsabilisation des maîtres faciliteront le mieux vivre ensemble.

## Plan de prévention des risques miniers - PPRM

Dans le précédent bulletin, nous avons fait état de l'enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques Miniers qui s'est achevé le 16 juin 2017. Les commissaires enquêteurs ont reçu quelques habitants très inquiets de voir leur habitation classée en zone rouge correspondant à une zone urbanisée affectée par au moins un aléa (soit effondrement localisé soit échauffement de type moyen).

D'une part, dans cette zone, aucune construction nouvelle n'est autorisée. Mais, d'autre part, les constructions existantes vont voir leur valeur immobilière dépréciée.

Malgré les mécontentements des habitants concernés et l'avis réservé du conseil municipal de Charbonnier les Mines du 21 mars 2017, les Préfets du Puy de Dôme et de la Haute-Loire ont approuvé le 11 septembre 2017 le plan de prévention des risques miniers sur les Communes d'Auzat La Combelle, Brassac les Mines, de Charbonnier les Mines et de Sainte Florine.

Le P.P.R.M. devient opposable aux tiers, vaut servitude d'utilité publique et est annexé aux documents d'urbanisme.

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale fonctionne toute l'année en dehors des jours fériés :

- le mercredi de 15h30 à 16h30.
- le samedi de 14h00 à 15h00.

Elle met gratuitement à la disposition de chacun de nombreux ouvrages pour tous les âges et pour tous les goûts.

Des achats et des dons permettent d'actualiser le stock propre à la commune. Par ailleurs, les ouvrages de la médiathèque départementale sont renouvelés en partie trois fois par an. De plus, un service de réservation permet de satisfaire des demandes plus spécifiques.

Pour tout renseignement, appeler :

☎ 04-73-54-06-37 ou

☎ 04-73-54-32-67

Les bénévoles prenant de l'âge, il est nécessaire que d'autres personnes s'investissent dans cette activité appréciée par environ 80 lecteurs. Pour nous rejoindre, merci de nous contacter aux heures d'ouverture ou de vous adresser à la mairie.

Les bénévoles.

## INFOS DU C.C.A.S.

### Le don du sang, j'y pense et je le fais !

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous ....

Le don du sang comme tous les ans se déroulera

à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines,  
**Le jeudi 12 avril 2018 de 16h00 à 19h00.**

Une collation sera offerte.

### Repas des anciens

**Le dimanche 28 Janvier 2018**, à partir de 11h30, à la salle polyvalente, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. invitent les anciens de notre commune à un repas festif, animé par un DJ... Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer, un coffret cadeau composé de produits locaux préparé par Anthony leur sera porté par les membres du conseil municipal, du C.M.J. et du C.C.A.S. **le samedi 27 Janvier 2018** à partir de 10h00.

### Info diverse

C'est avec beaucoup de tristesse et aussi beaucoup de compréhension que nous vous annonçons le départ de Nicole LESAIN du C.C.A.S.. Elle a œuvré tant d'années auprès de la population qu'on ne l'oubliera pas. Merci à toi Nicole pour ton aide, tes précieux conseils et le temps pris pour écouter les autres : profite bien de cette "retraite" bien méritée.

Marie-Laure JACQUET



# ACTUALITE DU CMJ

## Voici quelques nouvelles :

Nous sommes 15 enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes depuis un an. Le C.M.J. est composé de 2 commissions : Travaux, sécurité et Environnement.

- Pour la sécurité, nous avons rencontré le major de brigade de Brassac Les Mines, C. MAGNE. Ensuite, nous avons distribué une lettre aux parents interdisant le stationnement devant l'école.

- Nous avons envoyé une lettre à Mme Nicole ESBELIN, conseillère départementale pour visiter le Conseil Départemental. Elle nous a invités le 14 février.

- Dernièrement, nous avons vu M. Y. BOUDON pour le projet de fresque sur le mur du nouveau parking du carreau de la Mine.

**Info : le CMJ vous proposera en février une tombola afin de financer leur voyage annuel**

Le C.M.J. vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.



## École

### Les Petits Mineurs

Nouvelle année, nouveau projet.

Mais toujours dans la continuité du projet d'école portant sur le thème du vivre ensemble, les projets 2017-2018 se développent autour d'actions sportives et culturelles.

Tout d'abord des découvertes pour les petits d'une culture athlétique avec une rencontre au Stadium Jean Péllez de Clermont-Ferrand, puis pour les plus grands des actions autour de sport collectif et de rencontres avec d'autres écoles.

Les classes élémentaires à partir du CE1, participeront au cross USEP qui se déroulera à Auzat La Combelle.



En fin nous clôturons l'année scolaire, en juin, avec une randonnée pédestre au Lioran pour éprouver nos forces : Apprendre à gérer son effort n'est pas chose facile et s'y confronter dès le plus jeune âge permet d'en prendre conscience et d'y faire attention.

Des travaux autour du thème de la forêt, des arbres, un défi lecture (avec rencontre d'autres écoles) et une journée au château de Parentignat viendront appuyer le travail de toute une année en maternelle.

Bref de quoi encore bien apprendre dans notre petite école.

Nous vous informons que le loto de l'école, cette année, a été décalé au vendredi 2 Mars 2018.

Nous souhaitons, à tous et à toutes, de passer une excellente année scolaire et de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante.

# LES POMPIERS

Chers habitants et habitantes de Charbonnier-Les-Mines,

Je vous présente, au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Brassac-Les-Mines, mes meilleurs vœux pour cette année 2018 à venir.

C'est toute une équipe qui se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année accompagnée d'une bonne santé, de bonheur et d'amour.

2017 est bientôt terminée, avec son flot de bons mais aussi de mauvais moments pour certains d'entre nous et en particulier pour celles et ceux qui ont perdu un être proche, un être cher. J'espère alors que 2018 ne vous apportera que des bons souvenirs.

Pour commencer, je vais revenir sur la fermeture de la caserne de votre commune.

Comme vous le savez depuis le 1er septembre, la caserne a dû fermer ses portes définitivement suite à un manque d'effectifs de volontaires. Les 5 sapeurs-pompiers restants sont désormais rattachés à temps complet sur le centre de secours de Brassac-les-Mines et je les remercie d'ailleurs de rester à nos côtés.

Depuis plusieurs années, il était difficile pour les pompiers de Charbonnier d'assurer seuls les missions de secours sur la commune. Vous avez certainement remarqué que souvent, les pompiers de Brassac intervenaient à leur place.

Il a fallu se rendre à l'évidence, on devait agir pour pérenniser les secours afin d'être efficace 365 jours par an.

**Après plusieurs réunions, nous avons décidé nous, sapeurs-pompiers, de se regrouper sur un seul centre de secours pour devenir plus forts.**



Notre combat reste le même, intervenir le plus rapidement et efficacement possible pour vous venir en aide et vous soutenir.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour compléter nos rangs !

Je vous rappelle que les sapeurs-pompiers volontaires figurent parmi les premiers acteurs de la sécurité civile en France. A Brassac, nous comptons aujourd'hui 43 soldats du feu tous motivés.

C'est un engagement citoyen qui doit servir de modèle et de référence.

Le volontariat joue ce rôle clé au service de la cohésion et du lien social. Au-delà de l'engagement des femmes et des hommes, c'est un véritable service de proximité qui est offert à nos concitoyens et qu'il faut conforter.

Alors rejoignez-nous pour que demain, le Bassin Minier ne perde pas encore une autre proche caserne ! Il est important que des villages comme les nôtres puissent conserver ses pompiers.



Nous continuerons de vous apporter secours et de diffuser une culture de la sécurité au sein de nos populations vieillissantes et isolées.

N'hésitez pas à me contacter par téléphone ou par e-mail ou de demander des renseignements aux élus ou à la mairie.

**De plus, je tiendrai une permanence à la Mairie de Charbonnier le samedi 6 Janvier de 10h à 12h.**

Pour conclure, je tiens à remercier Mr le Maire de la commune Pascal Berthelot pour son investissement et son soutien.

Malgré un planning très chargé, il est resté un pilier important à nos côtés, il a su entendre nos remarques lors de nos réunions qui n'étaient pas des plus joyeuses lorsque la fermeture est apparue comme inévitable. Ses décisions stratégiques nous ont permis de trouver la meilleure solution pour que les secours soient toujours assurés sur la commune. Depuis longtemps, il est à nos côtés et reste à notre écoute à tout moment, afin d'assurer un lien continu entre les pompiers et vous, habitants.

Bonnes fêtes à tous !

Capitaine GUINET Eddie

Chef de Centre - Tel : 06.30.66.47.68 - E-mail : [brassac@sdis63.fr](mailto:brassac@sdis63.fr)



#### Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Jérôme VALLON, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : [mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr](mailto:mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr) - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : [www.charbonnier-les-mines.fr](http://www.charbonnier-les-mines.fr)

# Infos associations

## CLUB AMITIES ET LOISIRS

Après la trêve des vacances, le club a repris ses activités le 05 septembre. Cette année a été marquée par les décès de 6 adhérents.

Du 09 au 16 septembre, nous nous sommes rendus en Cornouaille. Ce voyage à caractère social permet à des personnes à faibles revenus d'en bénéficier.

Le 24 septembre, nous avons organisé un loto. C'était le premier. Beaucoup de monde, belle réussite. Merci à la Commune pour le prêt de la sono et au club de foot qui nous a prêté le matériel.

Le 15 octobre : gala de danse. Le club a offert pâtisserie et boissons.

Le 11 novembre, traditionnel repas à thème, nous étions 101 participants, quelques désistements à déplorer.

Nous avons terminé l'année le 19 décembre par le repas de Noël. 122 personnes étaient inscrites.

Nous sommes à l'étude du calendrier 2018, des changements sur le prêt de la salle polyvalente mais on va s'adapter pour cette année.

Joyeux Noël et bonne année 2018.

Monique WASIOLEK

## COMITE DES FETES

Dimanche 17 septembre a eu lieu notre annuel vide grenier avec encore cette année le mauvais temps qui a gâché cette journée. Merci à ceux qui ont bravé la pluie pour venir déguster les tripes et les andouillettes le matin de bonne heure.

Dimanche 26 novembre 2017 a eu lieu notre marché de Noël à la salle polyvalente de Charbonnier les mines : nous avons dû refuser beaucoup d'exposants. Cette année encore les majorettes de Lempdes /Alagnon ont proposé leur spectacle en mettant de l'ambiance dans l'après-midi.

Merci à nos sponsors pour la tombola : boulangerie DE JESUS, tabac presse SL@M de Charbonnier les Mines et le magasin SUPER U de Saint Germain-Lembron. Nous préparons une nouvelle animation pour ce marché l'année prochaine → retenez la date, cela sera le **25 novembre 2018** !

Le 3 décembre a eu lieu le goûter de Noël pour les enfants de l'école de Charbonnier et Moriat et ceux de la commune, cette année le spectacle prévu a été annulé suite aux mauvaises conditions climatiques. Nous avons donc reçu la visite du Père Noël avec distribution d'un sachet de chocolats et d'un goûter pour les enfants.



**A noter** : Nous organisons un marché aux vêtements, jouets, puériculture le **dimanche 4 mars 2018** : 2 € le mètre. N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour plus de renseignements.

La chasse aux œufs aura lieu le 1er avril dans la cour de l'école. Une sortie sera organisée en juillet selon le nombre d'inscriptions. Merci de nous faire part de vos idées de destination.

Je tiens à remercier tous les bénévoles d'être présents pour la bonne continuation du comité des fêtes. Bonne année 2018 à tous !

Corinne Lointier

# ASSOCIATION TEAM CHARBO

Pour l'année 2017/2018, nous avons 3 ateliers :

## 1- la ZUMBA KID'S

Les cours ont lieu les jeudis de 17h15 à 18h15 pour les 5/7 ans (GS-CP) et de 18h30 à 19h30 pour les 8-10 ans (CE1à CM2). Ils sont dispensés sous la responsabilité de Cyrielle BOUDON (07.68.27.11.80 ou 06.74.09.62.81). La cotisation est de 95€/an.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 26 mai 2018 à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines. Réservez votre soirée

## 2- L'atelier bricolage enfants

Il a lieu les mercredis de 14h à 15h30 dans une bonne ambiance. Il est complet.

## 3- L'atelier couture, tricot et cartonnage

On se réunit tous les lundis soir de 19h30 à 22h pour confectionner des vêtements, des accessoires en faisant du recyclage et de la customisation. Nous possédons 3 machines à coudre, 2 sur jeteuses et divers matériels (ciseaux, craies, etc...)

La cotisation est de 50€/an.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Cathy au 06.33.42.32.10.

Nous organisons le **dimanche 8 avril 2018** une **bourse aux vêtements** à la salle des fêtes.

La présidente, Cathy LOZANO

## AMICALE LAIQUE

Tous les bénévoles de L'Amicale Laïque vous souhaitent une excellente année 2018.

Nous vous proposons toujours des cours de gym senior les mardis de 10h20 à 11h20 et des cours de gym adulte également les mardis de 20h à 21h.

En octobre 2017 nous avons organisé une soirée Aligot bal trad qui a eu beaucoup de succès.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du **24 mars** pour venir passer un bon moment de rigolade avec la troupe des Pièces Montées de la Couze à la salle polyvalente.

Très bonne année à tous



Audrey Carpentier

## PETANQUE

Notre association se porte bien; Année satisfaisante avec beaucoup de monde dans nos concours.

Le 25 août, s'est déroulé le soixantenaire de notre association en présence de M. BERTHELOT, Maire de notre commune et de M. ZAJIC Gilles, Maire Adjoint aux associations. Nous les remercions de leur présence et de leur participation. A noter la présence de M. LHERITIER Patrick, président du comité du Puy de Dôme et membre de la ligue d'Auvergne.

Merci au Conseil départemental pour les lots offerts mais aussi à René et à Anthony.

Le repas avec ses jambons à la broche cuisinés par René a régalé quelques 60 convives présents. Un changement pour cette manifestation : un concours de pétanque assis. L'équipe vainqueur Alban REDONDIE et Edmond ZIANTEK a remporté le trophée. Des nouvelles recrues sont venues renforcer nos bénévoles. Merci à eux. D'autres sont prévues pour 2018.

Joyeux Noël et bonne année à tous.

M. FORTEAS, La présidente

# naissances

# ETAT CIVIL 2017



<p>01 Janvier 2017  <b>Mia BERTHELOT</b>                  Fille de Guillaume BERTHELOT et Alexandra DE JESUS                  Domiciliés 1 Avenue Jean Jaurès</p>	<p>22 Août 2017  <b>Estéban Antoine CERES</b>                  Fils de Antoine CERES et Kelly MOUGENOT                  Domiciliés 27 Avenue de la République</p>
<p>12 Janvier 2017  <b>Lyna DE SOUSA</b>                  Fille de Jérôme DE SOUSA et Aurélie SACHE                  Domiciliés 36 Rue Germinal</p>	<p>10 septembre 2017  <b>Eliott IRMA</b>                  Fils de Aurélien IRMA et Mélanie SAUVAGE                  Domiciliés 2 Avenue de la République</p>
<p>17 Janvier 2017  <b>Lia MARQUES</b>                  Fille de Jérémie MARQUES et Eva OZER                  Domiciliés 2 Place Jean Moulin</p>	<p>11 octobre 2017  <b>Damian Gabriel CHASSEL</b>                  Fils de Florian CHASSEL et Marie DETHOOR                  Domiciliés Lotissement Dynamo Chemin des laquais</p>
<p>23 Mars 2017  <b>Cléo Maya JAMMES</b>  <b>Noé Fabien JAMMES</b>                  Enfants de Alban JAMMES et Marie FRANCO                  Domiciliés 2 bis Chemin de Rissavet</p>	<p>22 décembre 2017  <b>Kaïna, Malika, Carole SOLTANI</b>                  Fille de Karim SOLTANI et Floriane CHABANEL                  Domicilés 6 rue pasteur</p>
<p>04 Juillet 2017  <b>Léonie Chantal Patricia DOUDET</b>                  Fille de Vincent DOUDET et Marion JARDY                  Domiciliés Lotissement Dynamo Chemin des laquais</p>	



# mariages

<p>27 mai 2017  <b>François CANOVAS et Cécile ECHAUBARD</b></p>	
---	--

# décès



<p>23 Janvier 2017                  Adelino CONDE décédé à Issoire</p>	<p>01 Août 2017                  Joséfina CONDE décédée à Massiac</p>
<p>27 Janvier 2017                  Madeleine MAISONNEUVE décédée à Brassac</p>	<p>23 Août 2017                  Maria TOLONE décédée à Issoire</p>
<p>05 Février 2017                  Antoine TIXIDRE décédé à Ceyrat</p>	<p>06 octobre 2017                  André LEMAY décédé à Charbonnier</p>
<p>18 Février 2017                  Abilio SIMOES décédé à Issoire</p>	<p>15 octobre 2017                  Salvatore PILUDU décédé à Issoire</p>
<p>04 Avril 2017                  Maria Emilia MARQUES décédée à Charbonnier</p>	<p>09 novembre 2017                  René DUFILS décédé à Massiac</p>
<p>25 Juin 2017                  Gilbert CHRISTMANN décédé à Issoire</p>	<p>12 novembre 2017                  Huguette WOREK décédée à Riom</p>
<p>17 Juillet 2017                  Roger COLTRI décédé à Brioude</p>	<p>19 décembre 2017                  Pierre RENARD décédé à Clermont-Ferrand</p>